L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 28 DECEMBRE 1870. — 44me Année—Vol. XLIV.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS, MERCREDI 28 DECEMBRE 1870.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le shérif, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Douane et Canal—Cinq terrains au faubourg Washington, Troisième District, avec les bâtisses qui s'y trouvent. Aussi, un ilet de terre, à Greenville, avec les bâtisses qui s'y trouvent. De plus, à 4 heures de relevée P. M., sur les lieux, le fonds d'un magasin d'habillements et de marchandises sèches, rue Dryades, près Melpomène.

Par B. J. Montgomery—No 9 Carondelet, entre Commune et Canal, à 7 heures P. M., grande vente de statues, vases et statuettes en marbre, porcelaines, articles en plaqué, objets de fantaisie et ornements, etc.

Par G. de Fériet, au No. 30 de la rue Royale, à 11 heures, une grande facture de bijoux, épinglettes, pendants d'oreille en diamants, montres, bracelets, etc.

Par S. Guinault, à 10 heures, sur la Promenade Publique, entre Tremé et Marais, un lot de [illegible].

Par Nash & Hodgson, au 6 de la rue Carondelet, Bibliothèque Hennen — Ouvrages français, anglais, espagnols, etc, de prix.

Par Louis Stern & Bros., au No. 16 de la rue de Chartres—bottes, souliers et brodequins.

Par G. Léaumont, au No. 60 de la rue de Chartres — Habillements, casquettes, chapeaux, articles de toilette.

Par Hoffman, Marks & Co, à leur salle d'encan, [illegible] de la rue de Chartres—Marchandises sèches, lingerie et le reste du fonds d'un magasin de [illegible].

ATTENTION!

☞ Propriétés améliorées, de valeur, à l'encan par le Shérif.

Nous appelons l'attention du public aux ventes à l'encan qui auront lieu aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du Shérif. Ces ventes comprennent :

Un ilet de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés à Greenville, paroisse d'Orléans (autrefois paroisse de Jefferson), borné par les rues Chesnut, Anna, Walnut et Louisa.

Et cinq terrains, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, à l'angle des rues Louisa et des Bons-Enfants.

Pour le détail et les conditions, voir aux annonces.

ATTENTION!

☞ Le Shérif procédera aujourd'hui à 4 heures de relevée P. M., sur les lieux, à l'adjudication du fonds d'un magasin d'habillements et de marchandises sèches, etc., situé No. 404 rue Dryades, près de l'encoignure Melpomène, Premier District.

BIBLIOTHÈQUE A L'ENCAN.—MM. Nash & Hodgson, encanteurs, continueront ce soir la vente de la grande bibliothèque de Hennen. Ils vendront cette semaine des livres d'histoire et de biographie ainsi que des ouvrages de littérature française et espagnole. Voyez l'annonce.

ATTENTION!

Bouilloires de bateau à vapeur.—Voyez l'annonce d'encan de M. D. E. Morphy.

Plantes à l'encan.—Mercredi prochain, 28 du courant, à 2 heures de relevée, MM. Hoffmann, Marks & Co. vendront, à l'Hôtel St. Louis, rue Royale, pour le compte du Bazar Français et aux enchères publiques, un lot de plantes de serre et autres. Ces plantes sont fort estimées et mériteront l'attention des horticulteurs et des amateurs en général.

☞ Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., au "Pelican Printing Office", encoignure des rues Camp et Poydras.

☞ CANDIS PURS et sans MÉLANGE.—Confiserie fine en tous genres chez J. VILLARRUBIA & Co., Successeur d'Ernest Turpin, 93 rue Vieille-Levée.

THEATRES.

AUJOURD'HUI, MERCREDI :

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Troupe des Artistes comiques.

ST CHARLES.—Paris ou la Pomme de discorde.

La Nouvelle-Orléans et ses exploiteurs.

La Nouvelle-Orléans est décidément une ville bien malade et s'il ne survient pas quelque réaction salutaire, nous commençons à croire que son cas est désespéré. Il n'y a pas d'exemple qu'une grande ville de 200,000 âmes se soit soumise avec plus d'indolence à une exploitation aussi éhontée de ses richesses et de ses ressources.

Deux classes différentes d'exploiteurs s'ébattent à leur aise et mettent en coupe réglée la fortune publique ou les bourses des particuliers. L'une se compose de politiciens recrutés pour la plupart parmi les carpet-baggers, et qui exercent l'industrie lucrative d'enfler les budgets, de multiplier les emprunts et de grossir les dettes. L'autre se compose de ces industriels diurnes et nocturnes qui contrefont les signatures, fabriquent des duplicata de titres qu'ils négocient, forcent les coffres, font sauter les coffres-forts et dévalisent les bureaux d'affaires et les résidences.

Contre la première catégorie d'exploiteurs qui pratiquent au grand jour, officiellement, la population n'avait que deux armes : la révolution et le suffrage universel. A la première il ne fallait pas songer puisque toutes les forces de terre et de mer des Etats-Unis sont mises à la disposition des fonctionnaires qui se rendent coupables de tous ces attentats contre la fortune publique. Quant à la seconde, l'habile chef de la bande d'exploiteurs dont nous parlons, a eu le soin de la rendre impuissante, en faisant voter, par une législature docile, un arsenal de lois qui lui permet d'escamoter impunément le suffrage universel au profit de ses affidés. Le trésor public se trouve donc abandonné, sans aucune protection, au pillage d'une bande de budgétivores sans pudeur et sans scrupules.

Si la protection fait défaut contre les voleurs publics, elle est presqu'aussi nulle contre les voleurs particuliers. L'impunité d'en haut a pour conséquence presque forcée l'impunité d'en bas.

Il ne se passe pas de nuit qu'il ne se commette deux ou trois vols avec effraction dans les maisons, de sorte qu'au bout de l'année un millier de résidences ont reçu la visite de messieurs les voleurs, et un millier de familles ont dû payer la dîme à ces modernes disciples des Cartouche et des Mandrins.

Le récit de ces exploits et devenu tellement banal qu'on ne s'émeut plus des cinq ou six lignes que les rapporteurs de journaux consacrent à chacun d'eux. De quoi peuvent s'émouvoir, d'ailleurs, des lecteurs qui doivent être blasés sur les révélations les plus étranges, sur les découvertes les plus extraordinaires.

Le conseil de la police Métropolitaine, présidé par le Lieutenant-Gouverneur, a été accusé publiquement de recevoir tous les mois, une certaine somme des maisons de jeu pour fermer les yeux sur cette infraction à la loi et pas une protestation n'a paru pour réfuter cette assertion.

Après le vol à la Banque Consolidée, un individu, nommé Mat Hogan, connu comme le courtier habituel servant d'intermédiaire entre les voleurs et certains agents de la police, a été attiré dans un guet-à-pens et blessé de plusieurs coups de feu par un de ces agents. Se croyant près de la mort, il a fait des révélations, dans lesquelles il a accusé une partie de la police secrète d'être de complicité dans la plupart des vols avec effraction. Il avait promis d'en dire beaucoup plus long avant de mourir ; malheureusement, au lieu de mourir il en est réchappé et il a repris son ancien métier, puisque nous le voyons compromis dans le vol de la rue St. Louis avec Pierre Bertin et consorts.

Si plausibles qu'aient paru les dénonciations de Mat Hogan, elles n'ont amené, de la part des autorités, aucune mesure pour réprimer les abus, pas même une enquête pour les constater.

Le récit des conversations qu'ont eu les rapporteurs de journaux avec Mat Hogan a été lu avec l'avidité qu'excite toujours le scandale, puis les choses ont repris leur train accoutumé.

Chaque fois qu'un vol plus audacieux ou plus important que les autres se produit, on est sûr d'entendre les mêmes doléances, les mêmes récriminations contre l'inefficacité de la police et contre l'impuissance de la justice. Mais, le premier moment d'indignation passé, chacun retourne à ses affaires et personne ne se préoccupe des moyens de remédier au mal qui va en empirant. Les doléances de la presse [illegible] pendant un jour ou deux, mais ce sont des coups de [illegible] dans l'eau.

En ce moment, un fait d'un [illegible] grave attire l'attention sur l'intéressante classe des détenus de la prison de [illegible].

Une dizaine de pensionnaires de la prison, les uns déjà condamnés, les autres sous le coup d'accusations capitales, ont tenté de s'évader, et cette tentative n'a échoué que grâce à un hasard heureux d'abord, et, ensuite, à l'énergie de deux ou trois [illegible] dont nous avons [illegible] les noms. [illegible]

auraient peut-être recommencé le cours de leurs exploits.

Comme toujours, ce sont les rapporteurs de journaux qui ont ouvert une enquête sur les faits, et cette enquête a révélé l'incurie incroyable qui préside à la garde des détenus. Elle a également établi que cette tentative d'évasion était le résultat d'un complot formé avec l'aide et la complicité d'affidés extérieurs. Un de nos confrères, le *Bulletin*, donne, sur le gouvernement intérieur de la prison, des détails incroyables. Les sujets les plus dangereux, au lieu d'être enfermés isolément, sont réunis sept ou huit dans la même cellule ; les condamnés sont mêlés avec les simples prévenus, et les détenus peuvent changer le soir de cellules à volonté. Les prisonniers dont il s'agit, ont pu se procurer une hache et un morceau de fer et percer, dans une épaisse muraille, un trou assez grand pour que tous aient pu y passer facilement.

Le nouveau shérif criminel a dit qu'il allait s'occuper de faire quelques changements dans le régime de la prison. Mais c'est une réforme complète qu'il faut. Les condamnés aussi bien que les prévenus, accusés de crimes entraînant la peine capitale, devraient être mis au secret le plus rigoureux ou soumis au régime cellulaire.

Mais à quoi bon parler de ce qu'il faudrait faire, puisque nous avons la presque certitude que rien ne se fera ? Qui prendra en main la réforme à accomplir ? Le grand juri pourrait faire une enquête et voter des recommandations, on n'en tiendrait nul compte. La Législature qui fabrique les lois de spoliation à la centaine, n'a pas eu le temps d'en faire une sur le vagabondage, et les plus fieffés coquins peuvent se faire mettre en liberté, en vertu du privilége de l'*habeas corpus*.

Elle sera probablement trop occupée, à sa prochaine session, par tous les bills qu'ont dû élaborer les spéculateurs et les agioteurs, et par les intrigues de l'élection sénatoriale, pour consacrer le temps nécessaire à l'étude des questions d'utilité publique et notamment à celle du régime intérieur des prisons.

Législation, justice, police, tout cela est impuissant et défectueux, et comme la loi de lynch, qui remédie à tout dans les Etats de l'Ouest, n'a pas cours à la Nouvelle-Orléans (c'est, d'ailleurs, une arme fort dangereuse), il faut nous contenter—pour la centième fois depuis dix ans que nous écrivons dans ces colonnes—de signaler les vices du système, sans aucun espoir de les voir réformer.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—La seconde représentation de la *Reine de Chypre*, donnée hier soir à l'Opéra, a été de tous points remarquable. Nous adressons à tous les artistes qui y ont concouru nos compliments sincères pour le talent dont ils ont fait preuve.

L'affiche annonce pour demain la reprise de *Robert le Diable* avec Mlle Rozès, Mme Naddi, MM. Cazeaux, Castelmary et de Keghel.

LE PLUS SÉDUISANT DES ARTS.—Etes-vous triste ! faites de la musique à la Julien et vous deviendrez gai à l'instant. Etes-vous trop évaporé ? faites de la musique à la Berlioz et avec deux notes vous deviendrez triste. Etes-vous malade et souffrant, faites-vous faire une musique quelconque et vos maux passent comme par enchantement. Mais il faut, avant tout, que les instruments soient bons. Or, pour en avoir de vraiment bons, il faut aller chez Louis Grünewald, rue du Canal, 129, où sont à vendre à des prix raisonnables toutes sortes d'instruments, les meilleurs du monde.

FOURRURES.—Les fourrures l'emportent cette année sur tout autre accoutrement contre le froid, attendu que nous avons déjà eu un froid rigoureux et que la pluie qu'il fait en ce moment nous menace d'une température encore plus âpre. Il faut donc acheter des fourrures et les plus chaudes qu'on puisse trouver. Ces fourrures se vendent à prix très modérés chez MM. Lion & Pinsard, rue du Canal, 151 et 153, où l'on voit en même temps un assortiment magnifique de pelleries, palatines, manchettes, manchons, etc.

Le général Faidherbe.

Nous lisons dans l'*Echo du Nord* :

Bien que la vie publique de notre éminent concitoyen soit généralement connue de nos lecteurs, on lira pas sans intérêt la biographie ci-dessous, qui résume tous les événements de quelque importance ayant marqué la carrière de M. Faidherbe :

Louis-Léon-César Faidherbe, général du génie, gouverneur du Sénégal, né à Lille le 3 juin 1818, fit ses études au collége de cette ville, où il fut admis en 1838 à l'Ecole polytechnique, puis à celle d'application de Metz, d'où il sortit en 1842 avec le grade de lieutenant en premier du génie.

L'Algérie fut le théâtre de ses premières armes : il y séjourna pendant les années 1844 et 1845, revint alors en France, et partit de nouveau, en 1848, pour passer à la Guadeloupe en qualité de capitaine. Habitué à la vie des tropiques et rompu aux questions de colonisation, dont il fit une étude approfondie durant son séjour aux Antilles, il adressa en 1850 une demande au ministère pour être attaché à l'état-major du Sénégal. Aucune place ne s'y trouvait vacante ; il retourna en Algérie, où il construisit le fort avancé du Bou-Saada, prit part à la campagne de Kabylie sous le général Saint-Arnaud (1851), puis à l'expédition du général Bosquet dans les hauts plateaux (1852). Les services qu'il rendit lors du désastre qui termina cette dernière, lui valurent la croix de la Légion d'honneur.

A la fin de cette même année, et sur ses sollicitations réitérées, il fut envoyé au Sénégal. Dès son débarquement, il se signala par une grande activité dans l'ordre administratif comme dans les faits de guerre. Après deux ans de séjour, il possédait sur les besoins, les dangers, l'économie, la politique pratique de la colonie, des connaissances telles que le ministre de la marine Ducos n'hésita pas en l'élevant au grade de chef de bataillon, à lui confier le gouvernement suprême des possessions françaises au Sénégal (1854). M. Faidherbe se voua alors tout entier à l'exécution de la tâche qu'il souhaitait depuis si longtemps, la rénovation de la colonie, qu'il mit sept années à accomplir.

Après des hostilités de quatre ans, il reprit la rive gauche du fleuve aux Maures Trarza (1858), annexa les côtes du Doal, du Siue, du Saloum, la Casamance, etc. ; il établit un système de forts, de fortins, de blockaus qui assura la sécurité de la contrée, et un réseau télégraphique qui créa des communications ; il installa des comptoirs nouveaux à Dagana, à Podor, à Matan, à Saldé ; enfin, il engagea une guerre d'extermination contre le prophète El Hadji-Omar, qui avait conçu le vaste projet de fonder un immense empire musulman dans l'Afrique centrale, en chassant l'étranger et en groupant les tribus indigènes en une sorte de confédération. Cette guerre, dont le résultat était une question de vie ou de mort pour notre colonie et qui n'embrassa pas moins de 300 lieues de territoire, est le fait d'armes capital de notre concitoyen ; elle se termina, en 1860, par la soumission de l'apôtre de l'Islam.

Ayant couronné son entreprise en constituant des relations régulières avec le Caylor, Etat puissant qui sépare nos deux importants établissements de Saint-Louis et de Gorée, il quitta le Sénégal pour commander la subdivision de Sidi-bel-Abbès. (Il avait été nommé lieutenant-colonel du génie en 1855, et colonel en 1858.)

Mais on ne tarda pas à s'apercevoir de son absence sur le littoral de l'Atlantique ; on s'écarta du programme tracé par son expérience, on négligea ses instructions, et les affaires périclitèrent. Le 20 mai 1863, le ministre de la marine dut recourir de nouveau à son intervention. M. Faidherbe, élevé au rang de général de brigade, reprit les rênes du gouvernement au Sénégal. Deux ans après, sa santé exigeant impérieusement son retour vers un climat moins meurtrier, il vint prendre le commandement supérieur de la subdivision de Bône.

On comprend que ce long séjour dans des contrées encore inexplorées n'a pas été sans utilité scientifique pour un esprit aussi spéculatif. Différentes publications renferment les études multiples de M. Faidherbe sur les mœurs, les langues, l'histoire des peuples africains, ainsi que la topographie, la géologie et l'archéologie de leurs territoires. La plupart de ces travaux ont été insérés dans l'*Annuaire du Sénégal* (1858, 1860, 1861), le *Bulletin de la Société de géographie*, celui de la *Société africaine*, le *Moniteur sénégalais* ; une importante brochure intitulée : l'*Avenir du Sahara et du Soudan*, a été également publiée par lui en 1863.

Le général Faidherbe, aujourd'hui commandeur de la Légion d'honneur, est président de l'Académie d'Hippone, membre des Sociétés de géographie de Paris, Londres, Berlin, de la Société des sciences de Lille, etc. (*Biographie lilloise* par M. Verly.)

On sait que M. Faidherbe vient d'être promu au grade de général de division et appelé au commandement en chef de l'armée du Nord (22ème corps). Lille sera donc défendu par un de ses enfants, car rarement le général Faidherbe a laissé passer une année sans revoir des [illegible] qu'il habitait, quelque devoir extérieur l'ait éloigné de sa ville natale.—A. D.

—Un nouveau journal va se fonder, à Angoulême, sous ce titre : *La République de Charente*. Son programme se résume en ces quelques lignes : "La République à laquelle nous aspirons, est celle qui [illegible] que la République [illegible] une République démocratique. [illegible]"

UN OUBLI.—Nous avons reçu dimanche matin un excellent egg nog qui nous a été envoyé par M. Duty, le café populaire de l'encoignure Bienville et Passage de la Bourse. Le dimanche étant jour de congé pour nous, nous avons oublié le lendemain de remercier nos voisins de leur envoi. Nous réparons cet oubli involontaire.

LE SERVICE POSTAL DANS LES PAROISSES.—Nos confrères de St.-Jean-Baptiste et de St.-Jacques renouvellent leurs plaintes à propos du service postal dans les paroisses. En réponse aux réclamations que nous avons adressées nous-mêmes à un député du maître de poste, de la Nouvelle-Orléans, il nous a été répondu que le contrôle du service postal en dehors de la ville appartenait à l'agent spécial envoyé de Washington, mais que pour le moment il n'y avait pas d'agent spécial. Nous avons dû nous contenter de cette réponse peu consolante. Les contrats pour le service postal sont, paraît-il, très mal exécutés. Nous engageons nos amis des paroisses à écrire lettres sur lettres au directeur-général des postes à Washington, sinon à attendre la mise en exploitation du chemin de fer de Chattanooga.

LOUISIANE.

Nous empruntons au *Meschacébé* et *Avant Coureur*, les paragraphes qui suivent :

Comme exception à la misérable lésinerie des bateaux qui ont supprimé la distribution gratuite des journaux à leur clientèle au moment de leur plus grande prospérité, nous signalons avec plaisir M. F. Bourgeton, commis du *St John*, et M. Edouard Brou, commis du *Myrtle*, qui ont violé en notre faveur le règlement des amiraux de la flotte. Qu'ils reçoivent nos remerciements. Mardi, nous avons fait, moyennant 15 cents, l'acquisition d'un journal à bord du steamer *La Belle*. Si les profits de cette vente reviennent aux propriétaires du bateau, cette industrie les déconsidère sans les enrichir.

Les planteurs paraissent aussi mécontents que fatigués d'une exploitation qui se trahit dans les moindres détails. Les bateaux ont porté cette année le prix du passage de St Jean Baptiste à la Nouvelle Orléans de $3 à $4, le fret du boucaut de $1 50 à $2, et celui du baril de 50 cents à $1 ; les planteurs, habitués à se laisser rançonner et tondre, n'ont pas murmuré ; mais le procédé de la suppression des journaux a été la goutte qui fait déborder le vase.

Plusieurs d'entre nos concitoyens ont formé très sérieusement le projet d'acheter un ou deux bateaux pour leur propre compte et de les confier à des officiers de leur choix. Ils veulent montrer que ce sont eux qui alimentent les bateaux dont ils ne dépendent que par leur faiblesse, et leur couper les vivres. Avec telle compagnie composée de planteurs, le bas du fleuve sera balayé d'une navigation qui tourne à une avidité semblable à la piraterie et qu'on exilera dans les régions de la Rivière Rouge ou autres, jusqu'à ce qu'elle y lasse également la patience du public. Le projet en question nous a été positivement annoncé, et nous aurons sans doute prochainement l'occasion d'en reparler.

—Au moment de mettre sous presse, on nous remet un avis de convocation à un meeting qui sera tenu dimanche, à dix heures du matin, au magasin de M. Max Becknel. L'objet de cette réunion est de discuter et d'adopter des résolutions pour la formation d'une compagnie de bateaux, en concurrence avec ceux qui depuis quelque temps en usent sans merci avec les habitants de la campagne. Ce meeting sera le premier pas vers une sérieuse organisation, et appel y sera fait aux paroisses voisines qui n'ont pas plus à se louer que la nôtre du traitement qu'elles subissent de la part des princes des palais flottants du Bas-Mississipi.

Le fameux juge Smith, élu par les procédés qu'on connaît, juge de la paroisse Ascension, s'est rendu justice à lui-même en donnant sa démission. Le gouverneur Warmoth pourra faire ainsi cadeau d'une place de juge de paroisse à l'une de ses créatures.

"Il est arrivé, parmi nous, dit la *Sentinelle d'Iberie*, plusieurs familles canadiennes qui viennent pour cultiver la canne à sucre et le coton. Si ces gens là sont bien traités, ils resteront et travailleront ; mais dans le cas contraire, ils feront comme tant d'autres, ils gagneront l'Ouest."

☞ Splendide assortiment de jouets et ravissantes poupées, chez Guéblé & Nippert.

LES MOUVEMENTS DE L'ARMÉE DE LA LOIRE.

Le résumé suivant, que nous empruntons au *Messager franco-américain* du 21 courant, donne quelques informations utiles sur les mouvements de l'armée de la Loire :

Depuis la seconde évacuation d'Orléans par les Français, il ne s'est pas livré de grande bataille ; mais la situation s'est beaucoup améliorée. On sait que notre armée a été, le 4 décembre, partagée en trois tronçons. Le premier de ces tronçons, le plus considérable, s'est replié d'Orléans vers le sud jusqu'à Beaugency, sans traverser la Loire.

Ces troupes, que l'on a réunies sous les ordres du général Chanzy, se composaient du 16e corps, du 17e corps et d'une partie du 15e, c'est-à-dire de cinq divisions d'infanterie et d'une division de cavalerie, formant un effectif de 60 à 65 mille hommes.

Avec cette petite armée, le général français a tenu tête, pendant quatre jours, à Meung et à Beaugency, aux forces du grand duc de Mecklembourg. A la suite du combat du 10, Chanzy a cessé de faire retraite vers le sud. Au lieu de marcher sur Blois et Tours, il a abandonné les bords de la Loire pour se porter à l'ouest, sur Vendôme. Deux jours plus tard, il a fait sa jonction avec le 21e corps, que commande le général Jaurès.

Ce 21e corps n'est autre que celui qui a été levé par M. de Kératry et qui devait former au camp de Conlie le noyau de l'armée de Bretagne. Il y a un mois, il se composait déjà de quarante-huit bataillons de Bretons mobilisés, et avec neuf batteries d'artillerie. Son effectif ne saurait être inférieur à 35,000 hommes. Le général Jaurès paraît avoir marché du Mans directement vers l'est, de manière à arriver entre Vendôme et Châteaudun. C'est lui qui a combattu à Fréteval.

La jonction du 21ème corps aux forces du général Chanzy porte à cent mille hommes l'effectif de notre armée sur la rive droite de la Loire, c'est-à-dire que cette armée seule est à peu près égale en nombre aux forces combinées du duc de Mecklembourg et du prince Frédéric-Charles.

Mais pendant que ces faits militaires s'accomplissaient sur la rive droite du fleuve, que faisaient les autres corps de l'armée de la Loire ? Après l'échec d'Orléans, les 18ème et 20ème, plus une division du 15ème corps, se sont trouvés rejetés au sud et à l'est d'Orléans. Le 18ème corps comprenait trois divisions d'infanterie et une brigade de cavalerie ; il a passé la Loire en même temps que la division du 15ème corps, et il a fait retraite sur la rive gauche jusque près de Bourges.

De son côté, le 20e corps, entièrement isolé, était rejeté de Gien sur Nevers, par la rive droite du fleuve. Il a passé la Loire entre ces deux villes, et a rejoint depuis plusieurs jours les forces de Bourbaki. Ce 20e comprend les troupes du général Michel qui ont été levées dans la vallée du Rhône, et qui ont coopéré un instant avec le corps franc de Garibaldi.

Bourbaki a maintenant sous ses ordres les 18e et 20e corps, plus la division détachée du 15e corps. Ces troupes forment un effectif de six divisions d'infanterie et une brigade de cavalerie, soit environ 70 mille hommes. Depuis que Frédéric-Charles est allé renforcer Mecklembourg, le général Bourbaki ne paraît avoir devant lui que la cavalerie prussienne qui bat en retraite. L'armée partie de Bourges a réoccupé Vierzon et Romorantin ; elle semble marcher sur Blois, où elle compte sans doute passer la Loire pour rejoindre sur la rive droite l'armée du général Chanzy. Il ne nous paraît pas que l'ennemi soit en mesure de s'opposer à cette jonction.

DESCENTE PÉRILLEUSE D'UN BALLON.—Nous lisons dans le *Journal du Hâvre* :

Le ballon *Jules-Favre*, qui nous a apporté les grandes nouvelles de Paris, a été d'abord vu dans les environs de Piriac, à la pointe de Castelli (Morbihan). En cet instant, le ballon poussé par le vent, se dirigeait vers la mer, et courait les plus grands dangers. On l'aperçut de la côte, et on songea tout de suite à envoyer à son secours des navires de guerre. Le ballon, après avoir rebondi sur la côte, a traversé cinquante kilomètres de mer, et est allé enfin tomber à Kervinier, à cinq kilomètres de Palais, à Belle-Isle-en-Mer.

Les aéronautes, toujours poussés par un furieux vent d'Est, ont été obligés de crever le ballon, pour opérer leur descente, qui est devenue vertigineuse. Les deux aéronautes ont été blessés, et malgré cela ils ont immédiatement télégraphié la grande nouvelle qu'ils apportaient.

Un autre ballon parti de Paris est tombé hier à six kilomètres de Vannes (Morbihan.)

—La *Gazette de Cologne* publie cette information qui lui est adressée de Versailles, le 13 novembre :

"Depuis quelques jours on se montre très sévère à l'égard des journalistes et des étrangers, notamment des Américains. M. O'Sullivan, ancien ambassadeur des Etats-Unis de l'Amérique du Nord, qui, le 10 novembre, avait [illegible] [illegible]"

"LA PERLE," POUDRE DENTIFRICE. [illegible]

C'est, au dire de tout le monde, la [illegible]

Elle se vend 50 cents la boîte seulement, à la Pharmacie, rue Royale, [illegible].

CHRONIQUE LOCALE.

LA PRISON DE PAROISSE.—Ce n'est pas la première fois que des tentatives d'évasion se font à la Prison de Paroisse et plus heureusement même que la tentative que nous avons rapportée dans notre dernier numéro. Les murs de la prison ne seraient-ils pas assez forts ou la surveillance ne serait-elle pas assez active ? Nous croyons que cette dernière cause est la seule véritable, et que le système de garde est nécessairement mauvais. Il est clair que si les gardiens étaient plus vigilants, ces entreprises de la part des prisonniers seraient moins fréquentes ou impossibles. Mais il paraît que les geôliers ou gardiens manquent de méthode dans l'exercice de leurs fonctions. Les prisonniers sont trop mêlés, excepté ceux qui sont sous sentence capitale, et l'on sait que parmi les simples voleurs, il y a des gens d'une audace inouïe, capable d'exécuter les projets les plus énergiques et cela à tout prix.

Nous apprenons par exemple, que les prisonniers, prévenus d'assaut et batterie, de vol ou de meurtre, peuvent, sans distinction, aller dans la même cour et causer entre eux une grande partie de la journée, sans qu'on y mette obstacle. Les cellules contiennent de 4 à 8 prisonniers. Il est vrai que dans ces cellules on ne met pas ensemble les assassins et les voleurs, mais s'ils peuvent communiquer les uns avec les autres une fois dans la journée c'est beaucoup trop, et cela ne devrait pas être permis.

Il paraît aussi qu'on ne fait pas d'appel quand ils sortent de leurs cellules, ni quand ils y entrent, et que lorsque le moment de les y faire rentrer arrive, on se contente de les voir disparaître sans s'inquiéter de savoir s'ils se rendent dans les cellules qui leur ont été assignées. De cette manière, un prisonnier peut changer de dortoir à volonté. Cette liberté serait bonne à quelque chose, si le geôlier en était informé et si elle était autorisée par lui. Il est certain qu'un voleur qui débute est bien aise de passer la nuit avec des compagnons qui n'ont pas donné leur âme au diable sans repentir ni remords. Qui se ressemble s'assemble. On comprend cela. Mais alors il faut que les prisonniers soient classés d'avance et que ceux qui sont comparativement novices ne soient pas obligés de faire vie commune avec ceux qui n'espèrent plus rentrer en grâce avec le monde et qui pensent que tout leur est permis.

Avant tout, il faut surveiller, fouiller et visiter. Il faut faire l'appel. La prison où sont les prisonniers prévenus de crimes capitaux doit être sous la surveillance continuelle des gardiens, et il faut que ces gardiens soient des hommes éprouvés et sûrs, des hommes actifs et infatigables, austères et incorruptibles. C'est au shérif à faire choix de ces hommes et à mettre en place ceux qui lui sont recommandés, ou qu'il connaît d'une manière particulière. Nous savons tous combien il est difficile d'obtenir des verdicts de culpabilité de la part de certains juris ; il faut au moins que la justice ne pèche pas par la faute, la négligence, l'incurie ou l'inaptitude des geôliers.

ACCIDENT FATAL.—Lundi soir, vers 9 heures, un homme blanc, inconnu, âgé d'environ 40 ans, a été écrasé par un char de ville, rue des Remparts, entre les rues Mazant et France. Il paraît qu'étant pris de boisson, il s'était étendu sur la voie où le conducteur n'avait pu le voir, la nuit étant fort noire. Nous n'avons pas besoin de dire qu'il a été tué sur le coup. Le conducteur du char a été arrêté.

ACCIDENTELLEMENT BRULÉ A MORT.—Un petit garçon de 3 ans, nommé J. Robert Condon, demeurant rue Delord, No 60, dont les vêtements avaient pris feu à la grille, pendant que la mère était au marché, a eu tant de mal qu'il en est mort le lendemain. L'huile de charbon, pour cette fois, n'est pour rien dans ce terrible accident.

UN VÉLOCIPÈDE MALHEUREUX.—Un vélocipède élégant suivait, dimanche soir, une des banquettes de la rue Royale, dans la direction de la rue du Canal et effrayait tout le monde par la rapidité de sa marche. Il chemina ainsi sans difficulté, quand il rencontra, au coin de la rue du Canal, une table de marchande de fruits, qui fait trébucher le cavalier roulant. Il tombe au milieu des pommes, des poires, des châtaignes, candis, etc., et est en outre agoni de mots plus ou moins virulents de la part de la marchande, qui demande une indemnité. Le vélocipède refuse et veut monter à cheval pour s'esquiver, mais la police survient qui le menace de l'arrêter s'il ne satisfait pas à la demande de la bonne femme. Puis, faute de quoi de payer le dommage après avoir reconnu lui-même la chance de se rompre le col. Le vélocipède paye et s'en va en disant qu'il ne repassera plus par la rue Royale, dont les banquettes sont trop étroites.

VOL.—On a volé, hier matin de bonne heure, plusieurs cents piastres d'effets domestiques chez M. O. P. Granger, rue Tchoupitoulas, entre les rues Quatrième et Washington. Les voleurs sont entrés par une fenêtre de derrière et sont ressortis par le même endroit, sans avoir été vus de personne.

LE CONSEIL DE VILLE.—Séance régulière hier soir sous la présidence du maire Flanders. Tous les membres sont présents, à l'exception de M. Bonzano.

Un rapport contraire à la réclamation de M. V. Frelsen, réclamation s'élevant à $7,000, a été reçu du comité spécial auquel l'affaire avait été référée.

L'administrateur Delassize fait un long rapport où il recommande l'émission de $1,000,000 de bonds de ville pour couvrir les frais de grandes améliorations dans l'usine des Water-Works. L'ordonnance suivant le rapport est lue et déposée.

Sur une résolution de M. Shaw, le Conseil charge l'administrateur des améliorations de faire un rapport sur la nécessité de continuer le canal de desséchement de la rue du Canal.

Une proposition de S. Wells offrant ses billets pour $100,000 du Marché Bazar est reçue et adoptée.

L'ordonnance sur les licences est amendée en quelques-unes de ses parties.

Une proposition de M. Dick offrant de collecter pour une certaine rétribution les taxes arriérées, est référée à M. Walton.

M. West présente une ordonnance pour l'allocation annuelle en faveur des orphelins.

M. Walton pense qu'ils n'ont pas le droit de disposer ainsi des deniers publics. L'ordonnance est déposée.

M. Shaw présente une ordonnance pour le payement des salaires dus aux administrateurs, et autres officiers de ville. Adoptée.

Un compte du *Republican* est réduit et adopté.

M. Shaw présente une ordonnance pour le payement des intérêts sur les bonds de ville émis pour le chemin de fer de Pontchartrain. Adoptée.

M. West recommande le projet de la Chambre de commerce pour le creusement d'un canal maritime et présente une résolution endossant l'entreprise. Adoptée.

Une longue discussion se termine par l'adoption du rapport de M. Emley à ce sujet.

☞ Nouvel envoi d'excellents gants de peau à $1 00 la paire, chez Guéblé & Nippert.

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES A VIENNE.—Une lettre de Vienne signale une réunion populaire dans laquelle ont été votées des résolutions sympathiques à la République française.

Voici le texte même de ces résolutions :

1o Jusqu'à la destruction de l'armée impériale en France et à la capture de Napoléon à Sedan, la guerre actuelle était pour le peuple allemand une guerre légitime, puisqu'elle avait pour but la défense de son pays menacé ;

2o Par le fait de la continuation de la lutte contre la République française, la guerre est devenue une guerre de conquête égoïste et dynastique, qu'il faut flétrir au nom du droit et de la liberté ;

3o L'idée d'arracher à la France deux provinces contre la volonté de leurs habitants est un attentat au droit de libre disposition des peuples et, en renouvelant le servage du moyen-âge, menace toutes les conquêtes de la civilisation moderne.

4o Le but de la guerre actuelle étant, depuis Sedan, absolument condamnable, la manière barbare dont cette guerre elle-même est faite paraît indigne d'un peuple civilisé et ne peut avoir d'autre résultat que d'enlever aux soldats allemands tous sentiments humains et d'allumer une haine impérissable dans le cœur des Français et d'exciter chez tous les peuples l'horreur des Allemands ;

5o La réunion proteste, en conséquence, de la façon la plus énergique à la fois contre la guerre de conquête actuellement poursuivie par le roi de Prusse et contre la manière dont cette guerre est faite ;

6o Elle espère et attend que le gouvernement impérial d'accord avec les autres puissances européennes emploiera tous les moyens pour mettre un terme à cette coupable effusion de sang, défendre la nation française contre l'asservissement dont on veut la frapper et, par là, détourner les dangers dont le despotisme militaire prussien, désormais triomphant, menace tous les peuples libres de l'Europe et plus particulièrement notre patrie bien-aimée ;

7o Tous les amis du droit et de la liberté sont invités à adhérer à la présente déclaration.

LE TÉMOIGNAGE D'UN OFFICIER RUSSE.—Un officier russe qui, entre parenthèses, vit volontiers avec les corps, *appelé par un ordre spécial à lui transmis de la part du gouvernement russe par l'autorité militaire prussienne*, est sorti de Paris le 13.

Il dit qu'à Paris on continue à avoir du pain, du vin, des pommes de terre, de la viande salée et du cheval à discrétion. La viande de bœuf commence à devenir très chère, partant rare ; mais, en somme, la ville est encore très bien pourvue et ne souffre pas.

Le même officier ne doute pas que la prochaine sortie n'amène un grand résultat.

"Quant bien même, dit-il, elle ne réussirait pas à délivrer Paris, du moins il est impossible que les masses [illegible] armée dont disposent Trochu et Ducrot, ne parviennent pas à faire dans les lignes prussiennes une trouée, qu'elle ne puisse [illegible] pour [illegible] de ravitailler pour trois mois, et plus peut-être, la ville assiégée.

"Dans ce cas, ajoute notre officier, c'est l'anéantissement de la Prusse."

IMMIGRATION.—Il résulte du rapport fait à la [illegible] des directeurs de l'immigration allemande [illegible] 5,780 immigrants [illegible] New-York [illegible] [illegible]

PAR LE TÉLÉGRAPHE.

Dépêches télégraphiques de l'"Abeille."

Discours de Crémieux à Bordeaux.

Grand enthousiasme parmi les soldats.

L'orateur a dit que la République sauverait la France.

Découverte d'un grand complot à Versailles.

Arrestation de 200 personnes.

Bombardement d'un des forts de Paris.

Ce fort est à six milles des murs de la ville.

Les bâtiments anglais coulés bas dans la Seine.

Cette nouvelle est confirmée.

Le percement du Mont Cenis est achevé.

Nouvelles européennes.

Bordeaux, 27 déc.—A la grande revue de 30,000 gardes nationaux qui a eu lieu ici lundi, Crémieux a présenté des drapeaux aux divers régiments et il a prononcé une harangue dans laquelle il a assuré les gardes nationaux que la République sauverait sûrement la France. Les officiers et les hommes ont tous montré beaucoup d'enthousiasme dans leur vivat pour la République, et en passant devant la résidence du consul américain, ils ont fait des démonstrations amicales pour le gouvernement et le peuple des Etats-Unis.

Une dépêche de Suez annonce que les Alpes ont été percées hier de part en part, et que les ouvriers qui ont travaillé des deux côtés du tunnel se sont [illegible] mutuellement du travail.

Vienne, 27 déc.—La presse officielle soutient que, comme la neutralisation du duché du Luxembourg, sous une garantie collective, a échoué, l'avenir du duché doit être maintenant soumis à la considération des grandes puissances.

Londres, 27 déc.—Le *Standard* d'aujourd'hui, passant en revue l'ouvrage du docteur Francis Lieder, sur l'arbitrage, exprime l'opinion qu'à considérer l'aspect politique actuel bien que l'aspect légal de la question, un tribunal arbitral royal est préférable à toute faculté de droit.

Londres, 27 décembre, (spécial au *World*).—Une dépêche de Versailles, du 24, dit : Un complot pour tuer le roi Guillaume, le général Von Moltke, le comte Bismarck, a été découvert ici. Il y a quelques jours. Un certain nombre d'individus étrangers à la ville y sont arrivés mercredi ; les portes ont alors été fermées, et les citoyens ont reçu l'ordre de rester dans leurs maisons, sous peine de mort. Des patrouilles ont alors fait des perquisitions partout et ont arrêté 200 personnes dont 70 étaient armées de fusils et de pistolets.

Berlin, 27 déc.—Le comte Bismarck invite la Suisse à observer un peu mieux la neutralité.

Londres, 27.—L'Hon. W. E. Gladstone a publié une lettre où il nie être [illegible] converti à la foi catholique.

Londres, 27.—Une délégation des habitants du Luxembourg a présenté aujourd'hui au prince Henry une adresse patriotique. Le prince, en réponse, leur a dit qu'il avait confiance dans leurs efforts pour défendre les droits du duché. Il a dit qu'il avait foi dans la justice de la cause et la loyauté des signataires du traité de 1867.

Dresde, 27 déc.—Une dépêche du général commandant les troupes saxonnes devant Paris, annonce le bombardement du Fort Avron. Il a commencé aujourd'hui. Cette fortification est de beaucoup en avant des ouvrages extérieurs des Français à l'Est de Paris et couronne le Mont Avron, hauteur considérable à six milles des murs de la ville.

Londres, 27 déc.—Le *Shipping Gazette*, qui doutait d'abord, admet maintenant la véracité des rapports concernant le traitement fait aux navires anglais sur la Seine par les Prussiens, et déclare qu'il faut que le gouvernement soit immédiatement des explications et des réparations de la Prusse.

Nouvelles de la Havane.

Havane, 27.—On a reçu des avis du Venezuela jusqu'au 7. Le steamer Virgin est revenu à Puerto Cabello, de Curaçao. Le bruit courait qu'il a été saisi et est conduit par un steamer de guerre espagnol, mais qu'on n'y a rien trouvé, les munitions qu'il portait ayant été débarquées et une partie de l'équipage déchargée en convoyé à St. Thomas.

Alvarez, caissier de Miguel Antonio Herreras, a pris la fuite en emportant $60,000.

Des avis de Hayti du 7 disent que le président Saget a amnistié tous les adhérents de Salnave.

Havane, 26.—Des avis de l'Amérique du Sud du 2 décembre disent qu'il y a eu un tremblement de terre très marqué à Santiago et ailleurs, mais que les dommages ont été légers. De nouvelles mines d'argent ont été découvertes à Celamo.

Des avis de Bolivie du 14, disent que le général Morales a été élu chef de Cocoporo. Le chemin de fer d'Arequipa sera ouvert le 1er janvier.

Des avis de San Salvador du 2, disent que de grandes déprédations ont été commises, et qu'une tentative de soulèvement a été comprimée.

Des avis de Costa-Rica, du 20, disent que le président a déclaré que le traité pour la construction du canal de Nicaragua à travers l'isthme, est nul.

Des avis de la Jamaïque disent que le gouverneur a fait l'ouverture de l'assemblée législative aujourd'hui.

Les finances de l'île montrent un surplus de revenu de 30,000 livres sterling pour l'année dernière. D'importantes propositions et un plan pour le bien-être futur de la Jamaïque sont attendus.

Des avis de Lima, du 4, disent que la guerre européenne se fait vivement sentir dans toutes les branches d'affaires et qu'on ne peut avoir de change. Le gouvernement [illegible]

On rapporte qu'un navire de guerre français a capturé les navires allemands, Augusta, Rome, Hambourg et Gazette, venant de la Californie. Ils ont été emmenés à Talute.

Le Congrès accordera un subside de $20,000 par an à la Compagnie du câble de Panama et Antilles, à la condition qu'elle mettra Callao en rapport avec l'Europe par le télégraphe.

Le procès à propos de la récente saisie du café à la Jamaïque a fini par une transaction. Les sauveteurs ont vendu 2,000 livres aux sauveurs de la Nlle-Orléans.

Havane, 26 déc—2000 soldats sont arrivés hier d'Espagne.

Le capitaine Craig, de la barque Speedaway, et trois marins se sont noyés dans le port de Cardenas.

Panama, 21 déc., par la Jamaïque.—Le colonel cubain Ryan, est arrivé sur le steamer Ocean Queen avec des armes et des munitions pour Cuba. Nombre de Cubains devant joindre le colonel Ryan sont attendus à Aspinwall.

Nouvelles de Washington.

Washington, 27 déc.—Le fils du représentant au Congrès, Beck, qui était marié depuis peu au neveu de M. M. Corcoran, est mort de la fièvre typhoïde.

Le Président ne recevra pas de visites pendant les jours de fête. Le Tennessee, steamer des Etats-Unis, se prépare à transporter les commissaires de San Domingo, aussitôt que la Chambre aura passé le bill.

Washington, 27 déc.—Le sujet de la difficulté entre le président Grant et le sénateur Sumner donne lieu à de grandes alarmes dans les cercles républicains. On prévoit une explosion de mauvais sentiment, et il est possible que Grant fasse d'ici à ce que le Congrès se réunisse de [illegible].

Quant à [illegible] [illegible]

artivé, n'a jamais parlé de M. Sumner qu'en termes très respectueux.

Nouvelles Diverses.

Richmond, Virginie, 27 déc.—Le docteur Wellford, professeur du Collége médical de la Virginie, est mort ce soir à l'âge de [illegible] ans.

On n'a pas découvert d'autres victimes de l'incendie de l'Hôtel Spottswood. Les coffres-forts de l'hôtel et de l'Express ont été retrouvés en bon état.

Augusta, 27 déc.—Les retours d'élection confirment l'élection de démocrates au Congrès dans les 1er, 3e, 5e et 7e districts, avec les chances en faveur de Lawton, démocrate, dans le district. Dans le second district, les chances sont en faveur du candidat républicain.

La Législature sera grandement démocratique, car les retours indiquent de plus fortes majorités démocratiques qu'on ne l'espérait.

Les républicains et les démocrates s'accordent [illegible].

Atlanta, 1.—Les radicaux ici accordent que la Georgia est aux démocrates par 35,000 à 40,000 voix de majorité. Jusqu'ici on ne connaît que deux radicaux élus au Sénat d'Etat et tous deux sont de couleur. Les démocrates ont la majorité dans les deux Chambres.

Boston, Haverhill, 27.—La fabrique de laine d'Edgar & Co. a brûlé aujourd'hui. Perte $150,000.

Les écuries de Ch. Curtis ont brûlé aussi aujourd'hui. Plusieurs pompiers ont été blessés.

Cornwall, Canada, 27.—La fabrique de laine de Cornwall a brûlé aujourd'hui, ce qui prive de travail 500 personnes. Perte $300,000.

St. Louis, 27.—Le Dr. E. M. Powers a été arrêté pour avoir violé Mme Viola Harris, qui est représentée comme une dame d'une haute respectabilité, récemment venue du Sud. Mme Harris était allée au bureau de Powers pour obtenir des souscriptions à une nouvelle publication.

Memphis, 27.—Il y a des glaçons sur le fleuve jusqu'à St-Helena. La navigation en amont d'ici est temporairement empêchée par le brouillard et par la glace. Le fleuve monte. Temps pluvieux. Mercure 40.

New York, 27.—Arrivés en Europe, les steamers Silesia, de Baltimore, Allemannia, Nestorian et Italy.

Boston, 27.—Le procès de contrebande a commencé contre six négociants. Le rapport sur les fraudes embrasse une période de trois ou quatre ans et évalue ces dernières à $360,000. Il y a 11 délits et 5 complices. Neuf entrées frauduleuses ont été faites à New York et deux à Boston.

New York, 27.—Le capitaine Salyear, du steamer Louisa Moore, arrivé aujourd'hui de Newbern, rapporte que le steamer Fairbanks Hoover, de Wilmington pour New York, avec du coton et de la térébenthine, qui était à Hatteras Inlet pour s'abriter, a pris feu [illegible] matin, et a brûlé tout entier en dépit des efforts de l'équipage pour arrêter l'incendie. Le capitaine et les marins sont partis dans un schooner pour New York. La cargaison est assurée.

Marchés Européens.

Londres, 27 déc.—Consolidés sans changement. Fonds américains plus faciles. Actions calmes et sans changement.

Liverpool, 27 déc.—Coton ferme et sans changement. Vendu 12,000 balles.

Marchés Américains.

New-York, 27 soir.—Coton faible, ventes 3,500 balles ; Uplands 15 3/8 ; farine du Sud plus ferme. Sterling calme à 9 1/8 à 9 1/2. Or 110 5/8 à 3/4 ; fonds publics en hausse de 1/8 ; fonds du Sud lourds ; Louisiane 70 et 64 ; levées 71 et 68.

New York, 27 déc.—Argent actif. Le gouvernement paye d'avance l'intérêt de janvier sans réduction, jusqu'à concurrence de 32 millions et demi. Cette grande distribution d'or soulagera le marché monétaire.

Or très languissant toute la journée. Gouvernements en hausse. 10-40, 106 3/8.

Savannah, 27.—Coton calme et ferme à 15. Stock 71,358 balles.

Charleston, 27.—Coton calme, à 15. Stock 22,000 balles.

Cincinnati, 27.—Coton ferme, avec une demande modérée. Mid. 14 1/2. Farine ferme ; de famille 5 25. Maïs 55. Provisions animées. Porc 19. Jambons 10. Bacon calme. Whiskey 87.

Louisville, 27 déc—Le coton est faible. Middling 14 1/2. Farine calme ; celle extra de famille 5 25. Les grains sont extrêmement calmes. Porc mess 19 50 ; viandes salées—épaules 10 1/2, plats-côtés désossés 13. Graisse bien tenue ; whiskey 87.

St-Louis, 27.—Farine calme ; extra d'hiver 4 60 à 4 70. Le maïs mélangé 44 à 46, jaune 46 à 49. Provisions en demandes légères, mais les détenteurs tiennent ferme. Porc 19 ; plats-côtés désossés 10 ; jambons passés au sucre 17 1/2 ; graisse de choix 11 1/2.

Chicago, 27.—Farine calme, mais ferme, ainsi que le maïs et les provisions. Graisse 11 1/2 à 11 3/4.

Nouvelles des Rivières.

Louisville, 27 déc.—Le temps s'est adouci considérablement. Mercure, 35. Légère chute de neige. Sans une forte pluie ou sans un temps beaucoup plus chaud, il faudra 10 jours au moins pour que la rivière se dégage de manière à ce que les bateaux puissent passer. On craint qu'au dégel beaucoup de barges de charbon, mouillées maintenant immédiatement audessous de Jeffersonville soient perdues. Les barges et les bateaux au wharf de la ville et à l'embouchure du canal sont considérés comme hors de danger. La rivière a commencé à monter, mais comme elle est pleine de glace, il n'est pas probable qu'elle monte beaucoup plus.

Vicksburg, 27.—Descendants les steamers Belle Lee, l'Arkansas. Temps pluvieux et frais.

Cincinnati, 27 déc.—La rivière baisse lentement. Thermomètre, 40. Temps changé.

Pittsburg, 27 déc.—Le temps s'est amolli considérablement aujourd'hui, avec quelque apparence de pluie ou de neige ce soir. La navigation est toujours suspendue. Les glaçons sur l'Allegheny ont 4 pouces d'épaisseur.

Nouvelles des Passes.

Passe du Sud-Ouest, 27 déc., 6 p. m.—Arrivés, le steamer Liberty, de Baltimore par la Havane ; le navire Prussia, en 38 jours de Boston, avec une cargaison de glace ; la barque Susanna, en 55 jours de Liverpool, avec une cargaison générale ; la barque Rosa J. Carmen, en 10 jours de Matanzas, sur lest.

Dépêches d'hier soir.

Madrid, 26 déc—Rivero, Président du Conseil, a donné sa démission. Sagasta le remplace pour le moment.

Florence, 26 déc.—Amédée est parti pour Madrid, aujourd'hui.

Lynn, Massachusetts, 26 déc.—L'église connue sous le nom de "Orthodox Congregational Church" a été détruite, hier, par un incendie. La perte est considérable. C'était la plus grande église de la ville.

Londres, 27 déc—Les Prussiens en faisant couler bas six navires anglais dans la Seine pour obstruer la navigation ont donné lieu à une grande indignation dans toute l'Angleterre. Le consul anglais à Rouen a présenté une protestation formelle au commandant prussien.

Mézières était cerné par 15,000 Prussiens et un siége est imminent.

Bordeaux, 27.—Une dépêche de Poitiers dit que 10,000 Prussiens avec de l'artillerie, occupent Blois et ont pillé sans distinction les propriétés publiques et les maisons particulières.

Il y a 30,000 Prussiens à Orléans où les officiers et les soldats pillent tout ce qu'ils peuvent. Pas de nouvelles de l'armée de la Loire.

Une dépêche d'Alençon du 25 dit que l'ennemi a évacué Elbeuf et Bourgtheroude.

Berlin, 27 déc—Le roi Guillaume rapporte que le général Manteuffel a gagné une victoire près d'Amiens et qu'il a fait 1000 prisonniers. Il n'y a pas eu d'autres engagements à Paris.

Londres, 27 déc—Les Féniens prisonniers en Angleterre ont été libérés.

Les derniers avis de Versailles disent que les forts français continuent à gaspiller leurs munitions par une canonnade inefficace.

Le général Manteuffel continue à poursuivre activement l'armée du Nord. Ils font beaucoup de prisonniers à Albert.

La garde civique belge sera organisée comme garde mobile.

Huit personnes ont été tuées par un accident de chemin de fer près de Hatfield ce matin.

Passe du Sud-Ouest, 27 décembre, midi.—Arrivés : le steamer Lodona, de New-York ; le steamer Juniata, de Philadelphie par la Havane ; le navire Wm. Ross, en 25 jours de Boston, avec une cargaison générale ; la barque Kate Agnes, en 40 jours, de Rio de Janeiro, avec du café ; le schooner F. W. Harvie, avec des fruits.

New York, 27 déc, midi—Coton calme et faible. Ventes, 1,000 balles. Orléans, 16.

New-York, 27 déc., midi—Or ferme à 110 1/8 à 5/8. Argent [illegible].

Liverpool, 27 déc., midi.—Coton calme mais ferme. Ventes 12,000 balles. Orléans, 9 5/8 d. [illegible] à 8 d. Il n'y a pas eu d'arrivées.

Londres, 27 déc., midi—Consolidés, 91 7/8; bonds 5-20, de 1862, 88 5/8.

—M. Roland-Leclerc, grand-maître [illegible] la proposition des membres [illegible] Saint-Genis [illegible] à Bordeaux, une réunion maçonnique à Bordeaux, composée de tous les délégués des loges du Grand-Orient de France [illegible] T. C. F. [illegible] [illegible]

Décédé, dimanche matin, à l'âge de 55 ans, GUSTAVE WALLICH, natif de Dijon, France.

ENTREPOT DE TAPIS, AU No 37 DE LA RUE DE CHARTRES.
A. BROUSSEAU & CO.,
IMPORTATEURS et marchands en gros et en détail, à bas prix, de TAPIS, TOILES CIRÉES, NATTES, Rideaux à Rideaux ; Articles de Tapisseries, Stores, Couvertures de Tables, Crin, Rideaux, Ameublements, etc.

Bazar Français.

RÉUNION du Conseil d'Administration, AUJOURD'HUI, MERCREDI, à 6 heures et demie P. M., à l'Hôtel St.-Louis.
FÉLIX LABUE, Président.

BAZAR FRANÇAIS.
AFIN de compléter certains arrangements destinés à faciliter la livraison des lots gagnés, le tirage de la grande Loterie est remis à un des premiers jours du mois de Janvier.
FÉLIX LABUE, Président.

Association de l'Opéra de la Nlle-Orléans.
Nouvelle-Orléans, 26 décembre 1870.
LES Actionnaires de l'Association de l'Opéra de la Nouvelle-Orléans sont, par le présent, notifiés que, conformément à la Charte amendée de cette Association, une élection de sept Directeurs pour servir jusqu'au second lundi de janvier 1872, aura lieu au No 3, rue Carondelet, au dessus du bureau d'Assurance de l'Union, le second lundi, 9 janvier prochain, de 11 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
EMILE WILTZ, Secrétaire.

Salle de la Comp. d'Echelles de PELICAN No. 4.
Nouvelle-Orléans, 27 décembre 1870.
A l'Assemblée annuelle de cette Compagnie, les Officiers suivants ont été élus pour l'année qui suit.
Président, *L. BERTOLI. Vice-Président, F. GUÉRINGER; Foreman, *F. RAWLE; 1er Assistant, *A. BORVIN; 2me Assistant, Dr. A. D'AUBURTIN; Secrétaire, *CHAS. E. LEMEE; Trésorier, *H. L. MACMURDO; Gardien, G. H. DUNBAR.
(Délégués à l'Ass. Cent. des Pompiers—*F. RAWLE; *F. GUÉRINGER; *L. BERTOLI.
—Substituts des Délégués—*A. D'AUBURTIN; *H. M. HARRIS; T. BURK.
Gardien de la salle, CHRISTOPHER CAIN; Conducteur, F. MILLER.
CHAS. E. LEMEE, Secrétaire.

LION & PINSARD,
151 & 153....Rue du Canal....151 & 153
(A côté de Holmes.)
—Ont reçu un nouvel assortiment de—
FOURRURES,
Pelleterie, Palatines, Manchettes, Manchons—Prix modérés.

Avis.
☞ Ni le capitaine, ni le consignataire de la barque norvégienne "HILDA," capt. Terjusen, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage du dit navire.

☞ Les consignataires de la barque "HILDA," capitaine Terjusen, venant de Bordeaux, [illegible] la vente de la cargaison, au Ponton No —, Deuxième District, [illegible]
E. CAVAROC, 4 Exchange Place.

AVIS.
M. VERGNOLE [illegible] des DEUX [illegible] de porcelaine de Chine [illegible] l'envoi de [illegible] 30 courant [illegible]

DEMANDE DE CUISINIÈRE.
ON demande une personne pour faire la cuisine et autres détails du ménage. On désire une personne [illegible] s'adresser au No 71, rue de Chartres, à côté de l'Abeille.

Demande de cuisinière.
UNE cuisinière trouvera à s'employer en s'adressant au No. 66 rue Bourbon, chez la marchande de pain.

Demande d'Ouvrières.
DE BONNES OUVRIÈRES EN ROBES trouveront à s'employer en s'adressant de suite au No 182 rue du Canal, entre Dryades et Rampart.

Collége Commercial de St-Stanislas A LA BAIE ST. LOUIS.
CE COLLÉGE, auquel la Législature de l'Etat vient d'accorder une charte, a repris ses cours depuis le mois de septembre dernier. [illegible]
Pour plus de détails, s'adresser à l'Académie de St. Aloysius, au coin des rues Chartres et Quartier.

SOCIÉTÉ DE SECOURS POUR LES ORPHELINS.
L'ÉLECTION annuelle des Directeurs de cette société aura lieu le LUNDI, 2 janvier 1871, au No. 132 de la rue Gravier, au premier, de 10 heures du matin à midi.
J. M. BONMAN, Secrétaire.

Avis.
LE SOUSSIGNÉ ayant acheté le fonds de Magasin de Chaussures de Madame F. Rey [illegible] l'encoignure Douane et Bourbon [illegible] Nouvelle-Orléans. [illegible]
AUGUSTE CARON.

A vendre
CHEZ Mme Vve CHARLES LABORDE, rue d'Orléans, 41, entre Bourbon et Dauphine. Un grand assortiment de COSTUMES POUR THÉÂTRE. [illegible]

LE soussigné annonce au public qu'il vient de transférer son magasin au coin des rues Vieille-Levée et Bienville [illegible] 20,000 CIGARES [illegible]
L. MACCARTHY, Coin Vieille Levée et Bienville.

ZORN & BREMER,
AU No 33 DE LA RUE DU CAMP,
ONT en magasin un beau choix de PIANOS Pleyel, Steck, Hallet et Cumston, —ET DE— Orgues Américaines de Smith. —ILS ONT EN OUTRE— Accordéons, Banjos, Guitares, Violons, Tabourets et Couvertures de Pianos, etc.
ZORN & BREMER, Au No 33 de la rue du Camp.

Divers ! Divers ! !
En débarquement du navire EMILY AUGUSTA, de Liverpool :
100 caisses Fromage de Hollande premier choix.
25 balles Stockfish de Hollande nouveau.
Du navire C. COLOMBO, de Gênes.
1000 caisses Macaroni, Vermicelli et Pâtes assorties.
100 boîtes Cédrat nouveaux de Livourne.
200 boîtes Figues de Naples.
[illegible]
Des navires HILDA et DENICKE, de Bordeaux :
[illegible] Vin Rouge E. Beyssac & Co.
[illegible] Cerises à l'eau-de-vie "Cornard,"
[illegible] Fruits à l'eau-de-vie
[illegible] Sardines, quart-de-boîtes et demi
100 barriques Vin Rouge "Ambarès," E. Beyssac & Co.
150 barriques Vin Rouge Côtes de Bourg, L. E. Beyssac.
100 barils Vinaigre de vin blanc J. Cadet.
Du navire GIUSEPPE LANATA, de Marseille :
1000 paniers Huile d'olive pure [illegible]
[illegible] Muscat de Frontignan E. P. & Co.
[illegible] Vin de Cette.
ANT. LANATA, 9 et 11 rue Jefferson.

En débarquement du navire A. DENICKE, de Bordeaux.
50 caisses Absinthe (Edouard Pernod) [illegible]
A. COUTIN, 40 rue des Magasins.

DEMANDE D'EMPLOI.
UN bon cuisinier désirerait trouver à s'employer [illegible]

M. L. BERNIARD, bijoutier, établi depuis [illegible] ans, rue Bourbon, No. 145, se retirant entièrement des affaires [illegible] JULES BERNIARD [illegible]

SACRIFICES.
Liquidation pour cause de départ.
F. MEUNIER, rue Royale No [illegible] offre à vendre [illegible] CHANDISES DE FANTAISIE [illegible]

Jour de l'An.
P. MALLARD,
COIN ROYALE ET BIENVILLE.
U[illegible] ARTICLES pour ÉTRENNES [illegible]

LION & PINSARD,
151 et 153, rue du Canal, à côté de Holmes,
VIENNENT DE RECEVOIR
Par les derniers arrivages d'Europe, Le complément de leur assortiment d'articles pour JOUR DE L'AN.
Grand choix de Boîtes à Bonbons,
Cartonnages,
BONBONS FINS,
Dragées Chocolats à la Crème, BONBONS FONDANTS,
ARTICLES FRANÇAIS!
AVIS.—Notre assortiment, cette année, étant très limité, nous invitons nos clients à se hâter de faire leur provision, car sûrement il n'y en aura pas suffisamment pour tous.
GRAND ASSORTIMENT DE
Boîtes et Coffrets de Luxe de tous genres,
Boîtes à Ouvrage, à Gants, à Bijoux, à Mouchoirs.
CAVES A LIQUEURS.
Grand choix d'Articles de fantaisie POUR CADEAUX.
BIJOUTERIE.
NOTA.—Nous venons de déballer 150 douzaines de CHEMISES FRANÇAISES toile et de toile.
PARFUMERIE FRANÇAISE.
GANTS JOUVIN.
Chez LION & PINSARD, 151 & 153, Rue du Canal. (A côté de Holmes).

CADEAUX du JOUR DE L'AN.
Etrennes !
GRANDE EXPOSITION ANNUELLE —DE—
GUÉBLE & NIPPERT,
127......RUE DU CANAL......127
JOUETS D'ENFANTS de tous genres, POUPÉES DE PARIS en variété infinie, Meubles, Habillements et Bijouterie pour poupées, Voitures, Chevaux, Vélocipèdes d'enfants, Boîtes d'Outils, Jeux de Croquets, Services et Vases porcelaine, Verrerie, Caves à liqueur, Garnitures de toilette, Boîtes à Gants, Boîtes à Ouvrage, etc. Aussi, l'assortiment complet de FEUX D'ARTIFICE.
A vendre en gros et en détail, chez Guéblé & Nippert,

C. H. ZIMMERMANN & CO.
94 & 96 RUE CANAL.
Ont reçu un assortiment complet de [illegible]
Montres Américaines Waltham,
PARURES EN ARGENT FILIGRANE.
—Grand choix de—
Bijoux et Argenterie Riches,
A prix très raisonnables.

ETRENNES! ETRENNES!
ON ne peut rien donner de plus joli à une dame [illegible] une jolie Lampe en Bronze ou une Lampe Ruby [illegible]
—Il se compose, en partie, de—
Lampes Ruby à Vases, Lampes en Verre de Bohême à Vases, Lampes en Bronze, Lampes de Marbre, Lampes en Verre, Abat-jour en Porcelaine, Abat-jour français couverts, Et toute espèce d'Abat-jour, Lampes à Gaz, Brûleurs, bronze, Cuivre, Fer et Japanned, Toute espèce de Lampes à Gaz, portatives, Chandeliers, Chandeliers pour Lampes, Lampes et Garnitures de Lampes, Becs portatifs, Becs en Argent, légers, de toute espèce, Becs de Gaz, portatifs, ne faisant pas explosion, Becs Vapeur [illegible]
Vente en gros et en détail, Au No 125 de la rue Dauphine, près Canal, Nlle-Orléans.
127 Dauphin street, Mobile.
J. P. C. CROSS, Directeur.

Ve. MAIGNAN & F. LABORDE
IMPORTATEURS DE
VINS ET EAUX-DE-VIE,
33 & 35 RUE BIENVILLE
Cognacs.
[illegible]
Vins en Barriques.
[illegible]
Vins Rouges en Caisses.
[illegible]
Vins Blancs.
[illegible]
Porto et Sherry.
[illegible]
Divers.
[illegible]
Ve. MAIGNAN & F. LABORDE, 33 et 35 rue Bienville.

En débarquement des navires Comtesse Duchatelle, Hilda et A. Denicke, de Bordeaux :
100 CAISSES ABSYNTHE Ed. Pernod.
[illegible]
AMÉDÉE COUTURIÉ, No 39, rue Vieille-Levée.

En débarquement des navires Comtesse Duchatelle, Hilda et A. Denicke, de Bordeaux.
300 barriques VIN ROUGE [illegible]
A. ROCHEREAU, 14 & 16 Rue St. Louis.

VINS ROUGES.
EN débarquement du navire "Hilda", de Bordeaux.
[illegible]
J. MANDIN, [illegible]

Divers. Divers.
200 [illegible]

GRANDE FABRIQUE DE CANDI, DE NORMAN & REISS,
131 et 133, rue Vieille-Levée, 131 et 133.
UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.
RUE VIEILLE-LEVÉE.
ILS Y FABRIQUENT CONSTAMMENT
[illegible]
RUE VIEILLE-LEVÉE.
FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, &c.
Fire Works :
ROMAN CANDLES, SKY ROCKETS, PIN WHEELS, SCROLL WHEELS, SAXON WHEELS, VERTICAL WHEELS, SERPENTS, TRIANGLES, BLUE LIGHT, FLYING PIGEONS, TOURBILLIONS, FIRE CRACKERS, TORPEDOES.
Prize Boxes.
BON TON, SANTA CLAUS, NOVELTIES, CASH PRIZE BOX, SHOO FLY, LITTLE SHOO FLY.
A vendre en gros par NORMAN & REISS, Seuls Agents. Nos 131 et 133 de la rue Vieille-Levée.

Dépôt de Glaces, Françaises et Allemandes.
Maison, en ce genre, la plus importante des Etats du Sud.
L. UTER,
135.—Rue du Canal—135
OFFRE à vendre à bas prix le plus grand assortiment de GLACES FRANÇAISES et ALLEMANDES d'appartements et de toilettes. Des Glaces fortes pour devantures de magasins et pour vitrines, etc. Des PEINTURES à l'huile, des bons maîtres. GRAVURES et LITHOGRAPHIES simples et coloriées. CHROMOS de toutes sortes. CADRES ovales et carrés, de tous les modèles et de tous les profils, les plus nouveaux. FOURNITURES et MATÉRIEL pour la peinture à l'huile, l'aquarelle et le pastel. TAPIS et NATTES, EMBRASSES et GALERIES pour rideaux, CORDONS de tirage et GLANDS. ALBUMS photographiques, LIVRES de prière CRUCIFIX et OUVRAGES D'ART en bois sculpté, etc. Du magnifique Miroirs français, En chêne sculpté, pour salle à manger. Un soin tout particulier est donné à la RÉPARATION des cadres anciens et au REDORAGE des glaces tachées ou détériorées.

MAISON J. GALINIER,
No 101, RUE ROYALE.
POUR CLORE RAPIDEMENT MON STOCK D'ARTICLES D'HIVER
GRANDE DIMINUTION DE PRIX SUR TOUTES MES MARCHANDISES FRANÇAISES D'IMPORTATION NOUVELLE,
Telles que :
Grand choix de CHAPEAUX pour dames, richement garnis.
Chapeaux sur commande.
CHAPEAUX pour Aliettes, et Bébés. Belle Bijouterie.
FLEURS dans tous les genres, PLUMES, ÉVENTAILS, RUBANS à coiffure, CHIGNONS.
Velours de mode dans toutes les nuances courantes et nouvelles.
Les dames qui, à l'occasion des fêtes de Noël et du jour de l'An, veulent faire des emplettes, sont assurées de trouver dans mon magasin le choix le plus riche, le plus frais et le plus élégant de la place en articles de modes. [illegible]
J. GALINIER.

G. LAVIE,
133......RUE DU CANAL......133
Entre les rues St. Charles et Carondelet, Nouvelle-Orléans.
LINGERIE D'HOMMES et ARTICLES RICHES de fantaisie. CHEMISES CHARVET ! CHEMISES CHARVET ! CHEMISES CHARVET !
Le plus Grand Stock, le stock le plus fin et le mieux assorti du sud.
La maison LAVIE vient de recevoir un assortiment complet de Célèbres CHEMISES françaises de Charvet, CALEÇONS et Chemises de peau en soie, laine d'agneau, mérinos, flanelle et coton ; Bonneterie française et anglaise ; Mouchoirs toile, Poignets, Cols, Cravates, Gants de peau, &c., &c.
Et un choix d'ARTICLES DE FANTAISIE, tels que : Bronzes, Services en verre taillé, etc.

CONFISERIE.
HIPPOLYTE PERCIVAL annonce à ses amis et au public qu'il a reçu d'Europe un grand assortiment d'articles tels que CANDIS FRANÇAIS et ITALIENS, FRUITS CONSERVÉS, BOITES DE FANTAISIE, &c.
Au coin des rues Royale et Orléans.

Demande de Domestiques.
ON a besoin de deux bonnes DOMESTIQUES [illegible] Une CUISINIÈRE [illegible]

La Española,
FABRICA DE SOMBREROS,
241......Calle de Viejo-Levée......241
Entre las Calles St. Felipe y Dumaine.
[illegible]
M. A. VEGA.

PERDU.
Un chien chevreuil noir [illegible] ROMEO [illegible]

Bœuf salé ! Bœuf salé !
150 BARILS choix de famille, à vendre chez J. H. VANHORN & CO, 53, rue Poydras.

Engrais! Engrais! Engrais!
[illegible]
Engrais pour les terres usées.
[illegible]

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 27 DECEMBRE—CLASSE 307.

1re	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me
71	26	63	67	31	76	42	41	55	19	45	69	35

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement, dans les salles de la Compagnie.
HOWARD, SIMMONS & Co, Contracteurs, Rue St. Charles, encoignure Union, Nlle Orléans.
Nous certifions, sous notre signature [illegible] Louisiane, le 27 décembre 1870.
H. PERALTA, ISAAC GIFFEN, Commissaires.

CADEAUX! CADEAUX!
POUR LES FÊTES DU JOUR DE L'AN.
—CHEZ—
JANÉ,
CONFISEUR,
COIN CANAL ET REMPARTS.
A REÇU un complet assortiment de Cartonnages [illegible] Dragées, Fruits Cristallisés, Bonbons, &c. Ces marchandises sont importées directement, [illegible] elles peuvent être vendues à bas prix.
Ceux qui ont des cadeaux à faire feront bien de venir examiner l'assortiment avant d'acheter ailleurs.
Rappelez-vous de l'adresse, COIN CANAL ET REMPARTS.

MAISON T. MOREAU,
127 & 129.....RUE ROYALE.....127 & 129
Coin Toulouse.
OUVERTURE —DE LA—
GRANDE EXPOSITION ANNUELLE,
LE JEUDI, 15 DÉCEMBRE 1870.
Cette maison, surmontant toutes les difficultés causées par la guerre en France, a réussi à compléter son GRAND ASSORTIMENT ANNUEL d'articles toujours plus beaux et plus variés ; où :
JOUETS D'ENFANTS —ET— ARTICLES DE FANTAISIE
Pour CADEAUX du Jour de l'An.
Les clients et le public en général sont très respectueusement invités à visiter L'EXPOSITION, où, de tous ces articles, dont les PRIX sont réduits par la paix, DES PLUS MODÉRÉS.

PACKWOOD & BROTHER,
95 ET 97....RUE DU CAMP....95 ET 97
Marchands de Groceries,
ONT en grand stock de BONNES CHOSES pour la NOEL et le PREMIER de l'AN ; LÉGUMES français dans des boîtes en fer blanc [illegible] LIQUEURS des meilleures marques et qualités. VINS—Champagne, Vin Rouge, &c., &c., tout ce qui peuvent désirer les palais les plus délicats.

Cadeaux du 1er de l'AN.
E. A. TYLER
115.........RUE DU CANAL.........115
A MAINTENANT en magasin le plus grand et le plus beau stock, le stock le plus complet d'articles convenables pour Cadeaux de Jours de Fête.
Aucun établissement n'en a encore offert de semblable au public, dont l'attention est appelée sur les MONTRES des meilleures fabriques. CHAINES et GARNITURES de toute espèce. DIAMANTS, EMERAUDES, CAMÉES, DEMI-PARURES en corail, en perles et en or. BRACELETS, BOUTONS de manches, BOUTONS de chemises, DEMI-PARURES d'enfants, BOUCLES D'OREILLES—grande variété, UN GRAND ET BEL ASSORTIMENT de Pendules françaises pour cheminées et bureaux, STATUETTES en bronze et en marbre de 1re—Grande collection, JOLIS ÉVENTAILS de mariage, ARGENTERIE pure, de toute espèce, utile et pour servir d'ornement, ARTICLES EN PLAQUÉ, des meilleures maisons—aux prix de manufactures.
Il est agent pour la vente des célèbres montres de CHARLES E. JACOT et de THOMAS RUSSELL & SONS.
Il montre les diamants, fait de la bijouterie sur commande.
Il répare avec soin les montres et les pendules.

Cadeaux de Jours de Fête
—Au magasin de musique de—
LOUIS GRUNEWALD,
129.........Rue du Canal.........129
PIANOS des meilleures fabriques américaines et européennes, Mélodéons, Accordéons, Violons, Guitares, Flûtes, Boîtes à Musique, Tabourets de Piano, Couvertures de Pianos, Cahiers de Musique, etc.
Instruments de Musique de toute espèce, pour Cadeaux de Noël et de Premier jour de l'An.

Grande Réduction de Prix
ETRENNES, ETRENNES
Albums, Chromo-lithographies, Cadres et Vues.
S. T. BLESSING,
24.........Rue de Chartres.........24
(près Canal).
VIENT de recevoir un grand assortiment de [illegible] ALBUMS FRANÇAIS. Il vendra le tout à TRÈS BAS PRIX. Venez et examinez : vous épargnerez votre bourse.

100 tierçons SAINDOUX de choix P. & G. [illegible] caisses CHANDELLES Star P. & G. [illegible] caisses SAVON "extra olive" [illegible] caisses AMIDON "Refined Pearl" [illegible] boucauts PLATS-COTÉS désossés.
A vendre par BERCIER & REINE, 25 et 27, Vieille-Levée.

50 barriques VIN F. [illegible] & CO. [illegible] pour familles. [illegible] quarts pipes BURGUNDY PORT, [illegible] SHERRY, [illegible] VIN de Bordeaux, [illegible] VERMOUTH de TURIN, [illegible] FRUITS et CERISES à l'eau-de-vie, [illegible] SARDINES, [illegible] SANS ARÊTES, [illegible] PETITS POIS, [illegible] MOUTARDE Française, [illegible] COGNAC, [illegible] WHISKEY BOURBON, [illegible] BOUCHONS réguliers.
A vendre par BERCIER & REINE, 25 et 27, Vieille-Levée.

Banque d'Epargnes de la Nouvelle Orléans.
129.........CANAL.........127
(Incorporé le 15 mars 1855)
—OFFICIERS—
L. F. GENERES, Président. THOS. A. ADAMS, 1er vice-président. THOS. ALLEN CLARKE, 2e vice président. CHARLES J. LEEDS, 3me vice président. SAM. JONES, Jr., trésorier.
—Directeurs—
L. F. Generes, Dr. W. Newton Mercer, George Jonas, David Urquhart, Thos. A. Adams, John G. Gaines, Thos. Allen Clarke, Carl Kohn, Charles J. Leeds, Christian Schneider, [illegible] Samuel Smith.

Water-Works. Water-Works.
C. L. CHAPOTEL,
ENCOIGNURE des rues Bienville et Bourbon, a l'honneur d'informer le public qu'il est autorisé par la Compagnie des Water-Works à installer les tuyaux de plomb, les hydrants, bains, etc., et à faire toutes les réparations qui se rattachent à cette partie.

G. L. FEVRE,
140.........Rue Royale.........140
IMPORTATEUR
de VEAUX VERNIS, VEAUX CIRÉS ET MÉGISSERIES, CHÈVRES en tout genre, CHEVREAUX, MOUTONS,
[illegible] COIN DE REMELLE [illegible]